



© S. Fraissard



© D. Marche

UNE HUILE D'OLIVE GARANTIE "ALPILLES"

Vieille terre d'oléiculture, les Alpilles se distinguent par une variété d'oliviers et un savoir-faire reconnu depuis 1997 par l'appellation "huile d'olive de la vallée des Baux de Provence". Cette AOP (Appellation d'Origine Protégée) répond à des critères rigoureux qui garantissent l'authenticité de l'huile d'olive : limitation de l'aire de production aux 16 communes centrales et autour du massif, présence obligatoire de deux des quatre variétés principales d'olives (Salonenque, Beruguette, Grossane, Verdale des Bouches-du-Rhône), rendement à l'hectare limité... Une exigence garante de la qualité.

VALLÉE DES BAUX, UN CANAL NOMMÉ DÉSIR...

Qu'il est long le chemin aboutissant à la construction d'une voie d'eau ! L'histoire du canal d'irrigation de la vallée des Baux s'écoule sur plus de 120 ans, période qui sépare l'idée de sa création, lancée en 1792 par le futur maire de Fontvieille et sa mise en eau, en juillet 1914, à la veille du premier conflit mondial. L'intérêt d'irriguer des terres arides soumises au rude climat méditerranéen pour assurer une production aux agriculteurs ne s'est pourtant jamais démenti. Seulement, différents communaux et financiers auront raison de la rapidité du projet.

En 1914, enfin, le canal est percé. L'eau est prise sur



© C. Martin Regel

le canal des Alpines, qui court au nord des Alpilles, lui-même alimenté par la Durance. Toujours exploité, le canal de la vallée des Baux court sur 53 km depuis Eyguières, en direction de l'ouest. Il est jalonné de trois aqueducs et de sept tunnels et permet l'irrigation de 2 800 hectares de terres.



Départ de Mouriès Parking : "Place de l'Europe"
Départ d' Aureille Parking : "Rue des Arènes"

Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la FFRP à l'INPI).

La croix de St-André signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.



Bon



Changement de direction



Mauvaise direction

Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la FFRP

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Restons sur les chemins balisés • N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins • Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas • Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique • Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits • Sachons cohabiter avec les chasseurs • N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surestimez pas vos forces physiques • Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo • Evitez de partir seul • Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole • Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou de chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé de juin à septembre.



Renseignez-vous pendant la période estivale au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local) ou sur www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr Téléchargez gratuitement l'application MYPROVENCE ENVIE DE BALADE (disponible sur App Store et Android Market)

En collaboration avec :

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre Tél. 04 91 32 17 10

Bureau du tourisme de Mouriès Tél : 04 90 47 56 58

Parc Naturel Régional des Alpilles Tél : 04 90 54 24 10

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône Direction de l'Environnement Tél. 04 42 97 10 10 - http://www.cg13.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE TOURISME 13, rue Roux de Brignoles 13006 Marseille Tél. 04 91 13 84 13 web : www.visitprovence.com



© P. Gherdousi



MOURIES AUREILLE AU COEUR D'UNE OLIVERAIE

TOPO RANDO LES ALPILLES

LONGUEUR 19 KM

DÉNIVELLÉ 325 M

NIVEAU MOYEN

VISITES DÉCOUVERTES

VINS & HUILE D'OLIVE

Mas de Gourgonnier à Mouriès

Ancrée dans la terre des Baux depuis des générations, la famille Cartier conduit un domaine de 45 hectares de vignes et 20 hectares d'oliviers. Agriculture Biologique. Tél. : 04 42 57 33 59

MOULINS À HUILE

Moulin Saint Michel à Mouriès

Depuis 1744 le moulin reçoit la récolte des oléiculteurs des Alpilles. Dans un lieu spacieux et lumineux, vous choisirez l'huile qui sublimera les saveurs de votre cuisine. Tél : 04 90 42 69 52

Moulin à huile coopératif du Mas Neuf à Mouriès.

En activité depuis 1920, ce moulin propose une production traditionnelle d'huile d'olive de qualité et de saveur. Tél : 04 90 42 69 52

Moulin du Mas de Vaudoret à Mouriès

Niché dans la campagne, Edith et Henry Bezy-Waton-Chabert élaborent également des huiles parfumées, des olives de table et font fabriquer des produits de beauté avec l'huile d'olive du domaine. Agriculture Biologique. Tél : 04 90 42 69 52

Moulin à huile Pérignon à Aureille

Production et vente l' Huile d'olives des Alpilles, l'huile AOC de la Vallée des Baux ainsi que des produits du terroir : savon, vinaigre, confitures. Trituration traditionnelle. Tél : 04 90 42 69 52

CONTACTS UTILES

Bureau du tourisme de Mouriès

2 Rue Temple - Tél : 04 90 47 56 58

Parc Naturel Régional des Alpilles

Tél : 04 90 54 24 10

Transport : www.lepilote.com



ENTRE MOURIÈS ET AUREILLE,
AU COEUR DES PAYSAGES AGRICOLES

Voilà un itinéraire qui va réconcilier les marcheurs avec les images classiques de la Provence agricole ! Longeant le versant sud des Alpilles entre les villages de Mouriès et d'Aureille, cette balade sans difficulté particulière traverse d'ouest en est un terroir façonné par l'homme autour des cultures de l'olivier, de la vigne et des arbres à fruits. Cheminant notamment dans la dépression du Destet, encadrée de pinèdes et de garrigue, le promeneur découvre avec surprise la soudaine fertilité d'un massif réputé pour sa sécheresse. Sur le piémont, mas et domaines ont élu domicile, conférant à cette dépression une allure d'oasis agricole accueillante. Plus loin, la plaine de Gemon est dominée par les parcelles d'oliviers. Elle annonce l'arrivée dans le village d'Aureille, reconnaissable au clocher ajouré de son église.



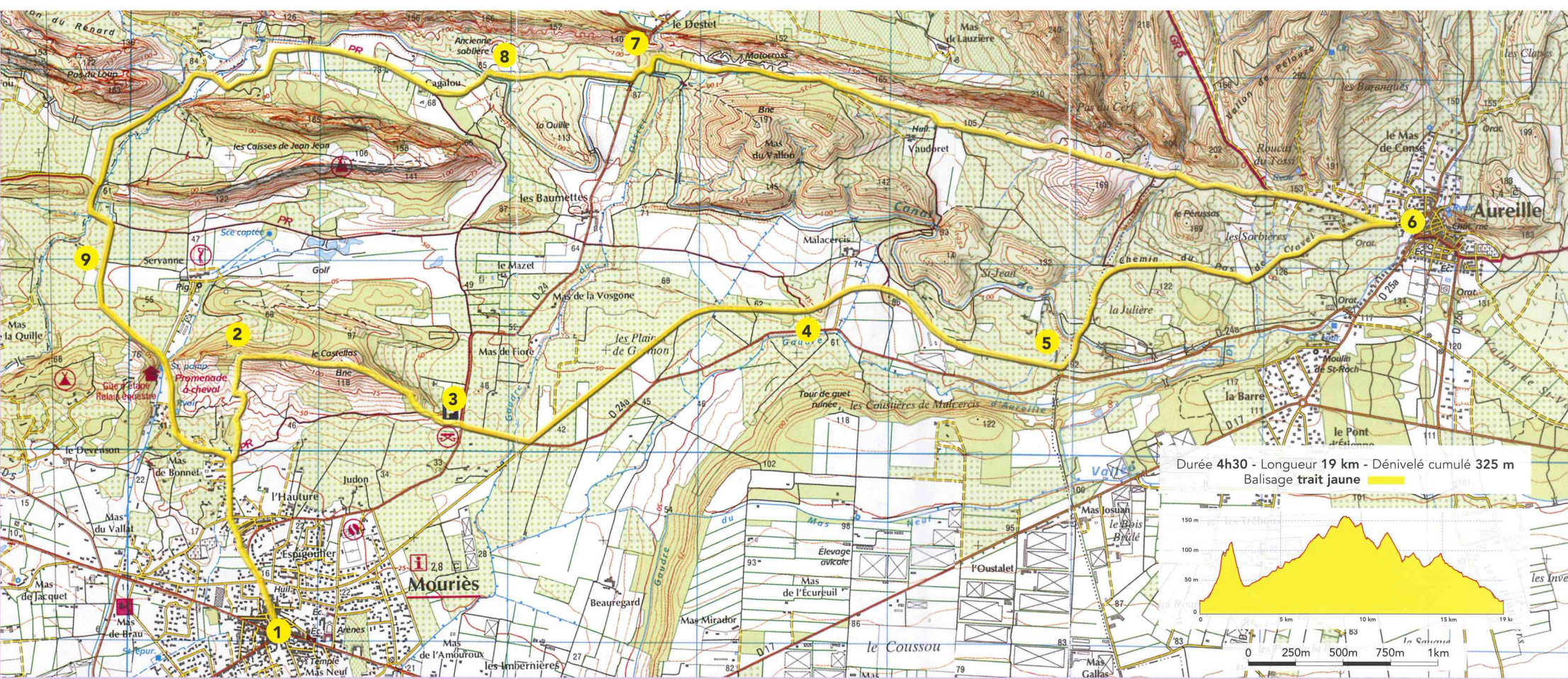
© P. Gherdoulissi

L'AMANDE,
FRUIT OUBLIÉ

Avec l'olivier, la vigne et le blé, l'amandier est une culture historique de Provence. A Aureille, petit village des Alpilles, les vergers traditionnels étaient nombreux et réputés, au 19^{ème}, pour la variété locale, la Pointue d'Aureille. Las, faute de rentabilité, la culture de l'amande a décliné en Provence pour atteindre son plus bas niveau dans les années 1970. Aujourd'hui, en dépit d'une timide relance, les amandiers ne survivent plus qu'isolés, en bordure de champs, annonciateurs par leur floraison précoce du printemps à venir...



© P. Demeurs



© IGN Paris 2007 - Extraits carte I.G.N. n°3043 OT © Reproduction interdite

Itinéraire au départ de Mouriès

- 1 Quittez le parking de l'Europe en suivant l'Avenue des Alpilles. Après 100m quittez la pour prendre la Route de Servannes. Suivez cette route pendant environ 600 m. Dans un virage à gauche, quittez la route pour prendre un sentier qui monte vers la crête du Castellat à travers la garrigue.
- 2 Arrivé en haut tournez à droite pour parcourir la ligne de crête du Castellat (alt. 118 m) qui vous offre une belle vue sur le village de Mouriès, les Caisses de Jean-Jean et le golf de Servannes.
- 3 En descendant de la crête, vous allez croiser la CD24, traversez la route et suivez en face la CD24a sur 350 m. A gauche une piste de terre qui traverse l'immense oliveraie de la plaine de Geymon. Vous allez suivre le tracée de l'ancien chemin de fer Salon-Arles. Après environ 1 km dans un léger virage, le sentier quitte les oliviers pour être bordé d'arbres.
- 4 Laissez à gauche un sentier qui vous amène vers les Baumettes, traversez une percée de l'ancien chemin de fer dans la roche. Attention, laissez - après cet ouvrage - le sentier à gauche, cherchez la petite sente qui vous amène sur l'ancien talus reconquis par la végétation (chênes, canne de Provence).

- A hauteur de la propriété de Malaceris, l'ancien pont disparu vous oblige à descendre le talus, traversez l'allée d'accès et remontez en face à nouveau sur le talus. Continuez tout droit en ignorant une 1^{ère} bifurcation balisée à gauche (le sentier vers le Destet).
- 5 1 km plus loin quittez le tracé de l'ancien chemin de fer et tournez à gauche, traversez le canal de la Vallée des Baux, et remontez vers le Nord jusqu'à un chemin goudronné à droite (chemin du Pas de Clavel).
- L'empruntez jusqu'à l'oratoire qui vous offre une vue splendide sur Aureille, son clocher et son "Castellat".
- Continuez vers le village d'Aureille pour une pause. Où 200 m après l'oratoire, prenez l'épingle à cheveux à gauche (goudronné et balisé rouge et blanc).
- 6

Itinéraire au départ d'Aureille

- 6 En arrivant du village d'Aureille par le chemin d'Estendous, prenez le chemin de Grande Randonnée (GR6)
- Après 600m le GR6 monte, quittez le et continuez tout droit vers l'Ouest en longeant le petit massif du Pas du Cerf. A la fin du chemin goudronné vous retrouvez le balisage jaune.

- Continuez sur ce chemin, laissez à votre gauche le Moulin à huile de Vaudoret, et rejoignez par une large piste qui longe l'ancien circuit de motocross, la CD24.
- Avant de la traverser, dans le creux du gaudre du Destet, sur votre droite, vous trouverez les ruines d'un ancien moulin à blé et une cascade. Il permettait d'alimenter en eau ce premier moulin, les meules étaient placées en contrebas, l'eau non utilisée arrivait dans une "marmite de sorcière" et s'en échappait en une cascade d'une hauteur de 5 m pour s'écouler vers un autre moulin à proximité des arcades de l'acqueduc du canal de la vallée des Baux.
- 7 Traverser la CD24. Continuer vers l'ancienne sablière. Ce piémont de la chaîne des Alpilles est constitué d'un gisement de sable.
 - 8 Traverser à nouveau le canal de la vallée de Baux, passez devant les ruines de la ferme du Cagalou, et poursuivez le chemin vers Mouriès "par le gaudre de Malaga".
- En contournant les caisses de Jean-Jean vous traversez une oliveraie et un petit pont sur le gaudre avant d'arriver sur une route que vous emprunterez.
- 9 Dépassez le château de Servannes à gauche, et continuez jusqu'au centre de Mouriès.